



MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE

2510, rang Saint-Jean, Saint-Maurice (QC) G0X 2X0
Téléphone : (819) 374-4525 / Télécopieur : (819) 374-9132
Courriel : municipalite@st-maurice.ca
Site internet : www.st-maurice.ca



CIRCULAIRE MUNICIPALE

Le 5 janvier 2022

RÉUNION DU CONSEIL DU MOIS DE JANVIER

Lundi le 10 janvier se tiendra la réunion du conseil municipal à huis clos par téléconférence. Voici le projet d'ordre du jour soumis aux élus pour la réunion :

- Réflexion
1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 2. Adoption des procès-verbaux du 13 décembre, 20 décembre 17h, 20 décembre 17h30 et 22 décembre 2021 17h
 3. Adoption des chèques et des achats
 4. Questions reçues
 5. Cotisation annuelle 2022 à la FQM - 2 861,74 \$
 6. Cotisation annuelle 2022 à l'ADMQ 495 \$ et assurance responsabilité 395 \$
 7. Adhésion 2022 à la COMBEQ - 436,91 \$
 8. Renouvellement de l'assurance avec la MMQ - 58 739,01 \$
 9. Avis de motion et dépôt du projet de règlement # 2022-615 - Code d'éthique des élus municipaux
 10. Résolution au ministère des Transports pour l'exemption du dépôt de garantie pour les travaux qui n'excèdent pas 10 000 \$
 11. Demande d'avance de fonds du Service des loisirs les Condors de Saint-Maurice
 12. Demande d'aide financière de la Société d'histoire de Saint-Maurice
 13. Soumissions pour la surveillance des travaux - prolongement secteur Neault phase III
 14. Contribution annuelle 2022 Croix Rouge Canadienne - Service aux sinistrés -585,65 \$
 15. Offre de services professionnels d'accompagnement à titre de collaborateurs externes par la firme Technic-Consultant
 16. Contrats d'entretien logiciel informatique PG- 1 387,75 \$ et CIM 7 094,05 \$

Si vous avez des questions concernant le projet d'ordre du jour ou pour les membres du conseil, veuillez contacter la directrice générale et greffière-trésorière madame Andrée Neault par courriel à andree.neault@st-maurice.ca, avant lundi le 10 janvier 12h. La séance du conseil par téléconférence sera enregistrée et disponible sur le site web de la Municipalité

Merci de votre compréhension !

COVID-19 - FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL ET DU GARAGE AUX CITOYENS ET PARTENAIRES

La municipalité de Saint-Maurice a à cœur la santé de ses citoyens et de ses employés. **C'est pourquoi les infrastructures municipales sont fermées aux citoyens et partenaires.**

Les employés municipaux sont au travail, vous pouvez les rejoindre sur les heures normales au **819-374-4525** ou par courriel au infocitoyens@st-maurice.ca. Pour une urgence en dehors des heures, vous pouvez contacter le **819-690-4446**.

Merci de votre collaboration!